

## LA LEPTOSPIROSE DANS LE CHEPTEL QUÉBÉCOIS EN 2011

### ÉTAT DE LA SITUATION

Ce bilan fait état des diagnostics de leptospirose qui ont été posés dans les laboratoires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en 2011. Les cas sont considérés comme positifs quand les titres sérologiques sont de 1:800 ou plus ou lorsqu'une PCR est positive, et ce, peu importe le sérovar ou l'espèce animale. Lorsque le titre est de 1:400, le cas est jugé suspect et une enquête est habituellement faite par le médecin vétérinaire régional auprès du médecin vétérinaire praticien de l'animal. Cette enquête permet de préciser si l'animal est effectivement atteint de la leptospirose ou s'il peut s'agir de titres vaccinaux. Des recommandations et des renseignements supplémentaires sont alors fournis au besoin.

**Tableau 1 Nombre de soumissions, d'animaux testés et de fermes touchées par la leptospirose en 2009, en 2010 et en 2011**

Espèce animale	Nombre de soumissions <sup>1</sup>			Nombre d'animaux testés <sup>2</sup>			Nombre de fermes ou de propriétaires ayant au moins un animal positif <sup>3</sup> (nombre d'animaux positifs)		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Bovins	283	203	265	506	398	446	5	6	8 (11)
Canins	394	241	175	395	242	188	44	21	14 (14)
Équins	66	60	55	74	86	72	11	9	9 (12)
Porcins	35	11	20	150	86	44	8	4	3 (6)

En 2011, on a recensé 8 fermes bovines possédant au moins un animal ayant une sérologie supérieure ou égale à 1:800 ou une PCR positive à la leptospirose dans les laboratoires du MAPAQ, comparativement à 6 en 2010. Le nombre de soumissions pour un diagnostic de leptospirose dans le cheptel bovin est en hausse (264 soumissions en 2011 par rapport à 203 en 2010).

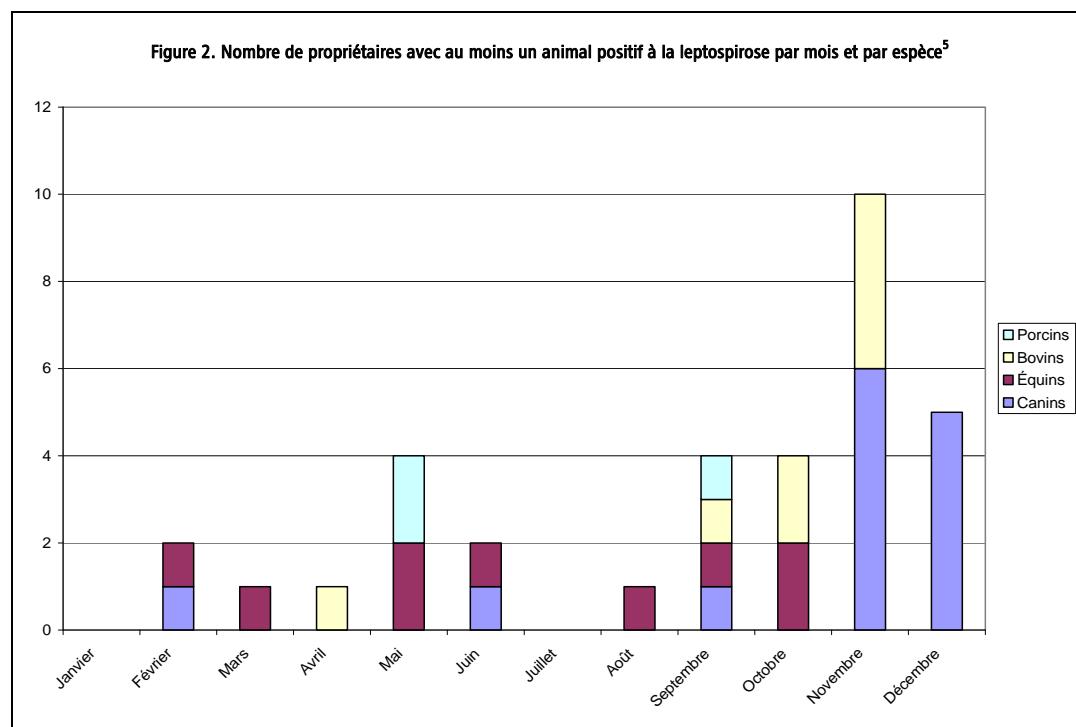
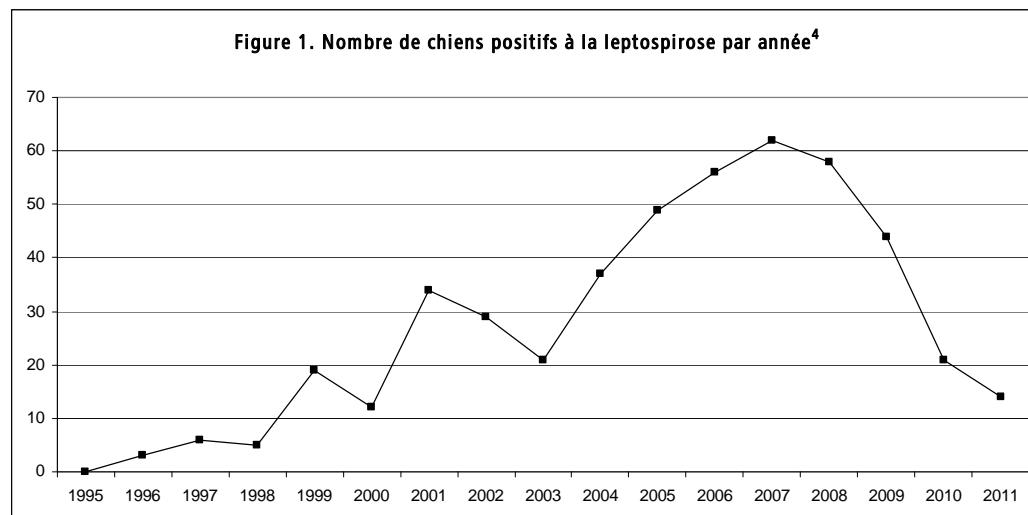
Le nombre d'écuries ayant au moins un cheval positif, soit 9, est resté similaire en 2010 et 2011. Le portrait est le même pour le nombre de fermes porcines touchées, qui est passé de 4 en 2010 à 3 en 2011. Quant aux chiens, le nombre d'animaux atteints est en baisse pour une quatrième année consécutive : de 58 en 2008, il est passé à 44 en 2009, à 21 en 2010 et à 14 en 2011 (figure 1). Il faut mentionner que le nombre de soumissions est également

1. Une soumission consiste en un ou plusieurs échantillons soumis à la même date par le même propriétaire. Ce tableau exclut les analyses faites dans le cadre de projets de recherche.
2. Il est parfois possible qu'un animal ait été testé plus d'une fois au cours de l'année.
3. Titres de 1:800 ou plus ou PCR positive.

en baisse. Bien que cette situation puisse s'expliquer notamment par une diminution réelle de cas, d'autres facteurs sont à considérer, comme l'augmentation de la vaccination et le traitement des animaux sans analyse de laboratoire.

Toutes espèces confondues, les propriétaires possédant des animaux diagnostiqués à la leptospirose étaient répartis dans plusieurs régions administratives (figure 3).

Aucun cas de zoonose n'a été signalé en lien avec ces diagnostics.



4. Titres de 1:800 ou plus ou PCR positive.

5. Titres de 1:800 ou plus ou PCR positive.

## DIAGNOSTIC

Le diagnostic de la leptospirose se fait principalement au moyen de tests sérologiques et par l'histoire du cas. On a aussi recours à des tests PCR (tests offerts à la Faculté de médecine vétérinaire) mais leur sensibilité est réduite par la courte période durant laquelle l'animal est en bactériémie et l'excrétion urinaire intermittente de la bactérie.

Les médecins vétérinaires qui souhaitent faire effectuer une analyse sérologique pour la leptospirose peuvent envoyer un tube de sérum (sans anticoagulant) à l'adresse suivante :

**Laboratoire d'expertise en pathologie animale du Québec**  
2650, rue Einstein  
Québec (Québec) G1P 4S8

Le prélèvement doit être fait à l'aide d'un tube Vacutainer à bouchon rouge; une quantité minimale de 3 à 4 ml est nécessaire. Le sérum centrifugé peut être conservé de 2 à 3 jours au réfrigérateur (à une température de 4 °C); il faut consulter le laboratoire si un délai d'entreposage plus long est prévu. Pour effectuer un envoi sûr, un sachet réfrigérant ou des bouteilles d'eau congelée doivent être utilisés.

Une augmentation du titre d'anticorps de quatre fois dans une période de trois ou quatre semaines ou encore un titre unique de plus de 1:800 suggère fortement la présence d'une infection active.

Des recommandations visant à prévenir la leptospirose sont présentées à l'adresse suivante :  
[www.mapaq.gouv.qc.ca/zoonoses](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/zoonoses)

AUTEUR
Dre Geneviève Côté Téléphone : 418 380-2100, poste 3874 Courriel : <a href="mailto:genevieve.cote@mapaq.gouv.qc.ca">genevieve.cote@mapaq.gouv.qc.ca</a>
RESPONSABLE DES PRODUITS D'INFORMATION DU RAIZO
D <sup>re</sup> France Desjardins, m.v. Téléphone : 418 380-2100, poste 3115 Courriel : <a href="mailto:france.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca">france.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca</a>

Figure 3

